

**ORGANISATION :** LA FONDATION CANADIENNE DU REIN  
**TITRE DU POSTE :** DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) DE DIVISION  
**DATE :** AUGUST 2021

### **Contexte :**

La Fondation canadienne du rein se consacre à l'atteinte d'une excellente santé rénale et d'une qualité de vie optimale des personnes atteintes et la découverte d'un traitement pour la guérison de l'insuffisance rénale.

### **Notre mission :**

La Fondation canadienne du rein est l'organisme national bénévole qui s'emploie à alléger le fardeau que représente l'insuffisance rénale :

- en finançant et en favorisant des recherches innovatrices en vue de trouver de meilleures options thérapeutiques et un traitement curatif;
- en offrant des programmes éducatifs et de soutien afin de prévenir l'insuffisance rénale chez les personnes à risque et donner aux personnes atteintes la capacité d'optimiser leur état de santé;
- en prônant un meilleur accès à des soins de santé de haute qualité;
- en sensibilisant davantage le public à l'importance de maintenir les reins en bonne santé et de consentir au don d'organes.

Au sein d'un milieu décentralisé et œuvrant au nom d'« Une Fondation », les Divisions et la direction nationale mènent à bien les objectifs de l'organisation au moyen d'une structure de gouvernance qui délègue clairement le pouvoir décisionnel à l'échelle de la Fondation.

### **Mandat :**

Relevant du conseil d'administration de la Division par l'entremise du(de la) président(e) de la Division, la personne choisie sera tenue, en vertu des tâches déléguées par le conseil d'administration, :

- de fournir un leadership et un soutien au conseil d'administration sur le plan de l'élaboration et de l'interprétation des politiques opérationnelles en ce qui touche le bienfait public et les limites opérationnelles, incluant les politiques et les processus nécessaires à un fonctionnement et à une prise de décisions efficaces au niveau de la Division.
- d'assurer un leadership et un soutien auprès du conseil d'administration dans l'établissement des objectifs stratégiques de la Division.
- d'être responsable de l'ensemble des opérations de la Division, incluant assurer un leadership en vue de réaliser le plan stratégique approuvé du conseil; cette fonction englobe, sans s'y limiter, le développement de ressources, les relations avec le

gouvernement, la planification et la gestion financière, les ressources humaines, les programmes, la gestion de risques, les communications, et les relations publiques.

- d'agir en qualité de porte-parole pour la Division afin d'assurer le développement et le rayonnement de la Fondation grâce à des alliances et des partenariats stratégiques.
- de participer activement au forum de la direction et représenter la Division, ainsi que de collaborer dans le cadre des initiatives pancanadiennes.

## Principales responsabilités :

- **Opérations de la Division** : Dresser le budget opérationnel annuel à des fins d'approbation par le conseil d'administration, ainsi que l'approbation subséquente du Conseil d'administration national. En plus du budget opérationnel annuel, le titulaire est tenu d'élaborer et de mettre en œuvre le plan annuel de la Division, qui inclut la surveillance et la déclaration des données financières comme il convient, et de prendre les mesures correctives qui s'imposent au besoin; de veiller à l'identification et à la gestion de risques stratégiques et opérationnels, ainsi que d'assurer la mise en place de plans pertinents afin d'atténuer les risques.
- **Conseil d'administration de la Division** : Assurer la transmission de tous les renseignements nécessaires au conseil d'administration de la Division pour lui permettre d'exercer ses responsabilités adéquatement. Travailler en étroite collaboration avec les membres du conseil et le(la) président(e) afin que le conseil puisse assurer une surveillance efficace en favorisant des discussions pertinentes et engagées au sein du conseil, en leur fournissant des renseignements en temps opportun et de façon efficace, en procurant et retenant les conseils les plus judicieux des membres du conseil durant les réunions prévues au calendrier et, au besoin, tout au long de l'année. Cela inclut également veiller à fournir un leadership, des conseils, des formations et un soutien de haute direction auprès des divers comités du conseil d'administration de la Division et des Sections.
- **Équipe d'employés/de bénévoles** : Cultiver une équipe d'employés de la Division performante, fournir un leadership et un encadrement; déléguer la reddition de comptes, les objectifs et les priorités, ainsi que surveiller les progrès réalisés. Il s'agit notamment d'élaborer, de mettre en œuvre et de gérer un plan en matière de ressources humaines axé sur le perfectionnement des employés et des bénévoles en vue d'optimiser le fonctionnement performant de la Division.
- **Développement de fonds** : Assurer un leadership et une direction favorisant le développement de fonds et la croissance au moyen de stratégies de développement de fonds efficaces, par exemple le programme de dons majeurs, les campagnes et les événements annuels. Encourager l'identification et le développement de possibilités stratégiques, s'il y a lieu, en vue de créer de nouvelles initiatives de développement de fonds uniques; voir à l'établissement et au maintien de stratégies de communication internes et externes efficaces qui soutiennent le développement de fonds.
- **Prestation de programmes** : Fournir un leadership auprès des programmes et des systèmes de soutien de la Division qui optimisera les résultats et maintiendra leur efficacité. Il s'agit notamment de veiller à une prestation de programmes et de services par excellence auprès des personnes atteintes d'une insuffisance rénale dans le secteur desservi par la Division.
- **Relations avec les parties prenantes** : Établir des liens stratégiques et des possibilités d'affaires avec des parties prenantes de premier plan, incluant le secteur des entreprises et d'autres organisations provinciales. Voir aux succès et à la pérennité de la Fondation en

maintenant et consolidant les relations actuelles, ainsi qu'en établissant de nouvelles. Agir en qualité de principal porte-parole de la Division, s'il y a lieu, au moyen d'une communication efficace auprès de la communauté, des parties prenantes et d'autres intervenants publics.

- **Relations avec le gouvernement / représentation** : Poursuivre le développement de la position de chef de file de la Fondation en matière de santé rénale. Impliquer le gouvernement, la communauté médicale et les fournisseurs de soins de santé afin de faire avancer le traitement et prodiguer les meilleurs soins rénaux qui soient. Comprendre les principes associés aux interventions de changement sur le plan global de la politique publique. Agir en qualité de premier porte-parole de la Division, comme il convient, au moyen d'une communication efficace au sein du milieu gouvernemental.
- **Collaboration pancanadienne** : Faire partie du Forum de la direction (FD); contribuer à atteindre un consensus et l'excellence dans la gestion de plans opérationnels, stratégiques et d'affaires, et coopérer dans le cadre des initiatives pancanadiennes, selon les nécessités.

## Exigences (formation, expérience et compétences)

Les éléments suivants sont recherchés chez le(la) candidat(e) idéal(e), en plus d'un minimum de formation et/ou d'expérience :

<b>Sens aigu des finances :</b>	<i>Comprend et gère les processus financiers, détient des compétences en budgétisation, en reddition de comptes, en analyse, etc.; fait preuve d'un bon « sens des affaires ».</i>
<b>Développement d'entreprise /acuité en financement :</b>	<i>Comprend et fait preuve d'antécédents éprouvés en matière de développement d'entreprises diverses et/ou en financement. Produit des résultats.</i>
<b>Vision stratégique /esprit innovateur :</b>	<i>Démontre la capacité de mener la barre, d'identifier des stratégies, de communiquer une direction, de mettre à contribution et d'orienter la pensée innovatrice/créative organisationnelle, d'articuler la direction future et de mettre de l'avant un plan afin d'atteindre les résultats.</i>
<b>Gouvernance du conseil :</b>	<i>Est averti du rôle du conseil au sein d'un OBNL, met à profit les forces du conseil et de ses membres individuels en vue de maximiser l'organisation dans son ensemble. Discerne la différence entre les opérations et la gouvernance, tout en les gérant harmonieusement.</i>
<b>Planification et organisation (obtient des résultats) :</b>	<i>Connaît à fond le processus de planification et favorise la formulation d'objectifs et de plans de travail, l'élaboration de nouvelles idées novatrices, peut peser le rendement par opposition aux objectifs, et en évaluer les résultats. Est en mesure d'adapter et d'apporter des changements pour surmonter les difficultés et/ou obstacles. Agit à titre de leader du changement.</i>

<b>Établissement des relations :</b>	<i>Établit des relations positives tant à l'interne qu'à l'externe afin de mener et d'atteindre les objectifs; agit de façon proactive en vue d'établir des relations positives avec des participants, des pairs, des bénévoles et des parties prenantes.</i>
<b>Renforcement de l'esprit d'équipe</b> <i>(suscite l'engagement d'autrui) :</i>	<i>Motive et habilite les gens, soutient les employés et les bénévoles, et favorise un sentiment d'appartenance. Travaille efficacement avec les bénévoles communautaires (sections).</i>
<b>Perfectionnement et encadrement :</b>	<i>Gère efficacement les personnes grâce à un dialogue franc et véritable, encourage les gens à relever des défis, les aide dans le cadre de leur développement personnel, et leur permet de s'épanouir dans un milieu positif. Optimise les forces de l'équipe en tenant compte des points forts et des faiblesses de chaque membre.</i>
<b>Travail avec les bénévoles :</b>	<i>Comprend la relation et le partenariat entre les employés et les bénévoles, et tire profit de ses capacités.</i>
<b>Communication :</b>	<i>Communique verbalement et par écrit de façon claire, rigoureuse et en temps opportun; peut résumer et expliquer des enjeux complexes de façon compréhensible; favorise la confiance par un dialogue sincère; fournit une rétroaction positive; formule les idées clairement par écrit; est un excellent conférencier et représentant.</i>
<b>Formation et/ou expérience minimum :</b>	<i>Détient un diplôme universitaire en administration des affaires ou autre domaine connexe; un minimum de 5 à 8 années d'expérience en haute direction et, idéalement, une connaissance du secteur des OBNL.</i>
<b>Compétence langagière :</b>	<i>Possède d'excellentes compétences en anglais, tant à l'oral qu'à l'écrit; qualité essentielle. La capacité de parler/d'écrire en français sera considérée un atout.</i>